



## Le saviez-vous qu'il existe des règles pour protéger les consommateurs d'énergie de l'Ontario?



COMMISSION  
DE L'ÉNERGIE  
DE L'ONTARIO



1. Plus de temps pour payer votre facture
2. Interdiction de débranchement en hiver pour les clients d'électricité et de gaz naturel
3. Les dépôts de garantie remboursés aux clients résidentiels après un an de bon historique de paiement (les petites entreprises, après trois ans)
4. Élimination des frais de reconnexion pour les consommateurs à faible revenu
5. Élimination des frais de perception des comptes

Ce ne sont que quelques-unes des règles en vigueur.

Consultez le site web  
**[oeb.ca/nouvellesregles](http://oeb.ca/nouvellesregles)**  
pour en savoir plus.

Des conditions s'appliquent